



Infirmier(ère) auxiliaire

Soeurs de la Charité d'Ottawa — Ottawa, ON

26,95 \$ à 30,61 par heure

Sommaire des responsabilités :

Sous l'autorité du chef de service et de la Chef des soins infirmiers, la titulaire du poste est responsable de la prestation de soins infirmiers de qualité aux Soeurs malades, prestation qui respecte la mission, les croyances et l'orientation stratégique des services des soins infirmiers professionnels des S.C.O. L'infirmière auxiliaire autorisée est responsable de signaler toute information pertinente liée aux soins des Soeurs malades à la coordonnatrice en devoir.

Description des responsabilités :

1. Général :

- Remplir son rôle professionnel comme infirmière auxiliaire autorisée en démontrant un jugement prudent tout en faisant appel à ses aptitudes pour résoudre efficacement les problèmes.
- Assumer la responsabilité de son perfectionnement personnel et professionnel en participant activement au programme d'éducation offert par la Maison mère et par le P.E.B.
- Rédiger le profil de la Soeur malade à partir du cadre de référence de Virginia Henderson.
- Contribuer à la démarche des soins avec les Soeurs malades et chercher à promouvoir leur indépendance dans la satisfaction de leurs besoins tel que défini par le modèle de Virginia Henderson.
- Contribuer à formuler des diagnostics infirmiers / problèmes en collaboration avec l'équipe des soins infirmiers à partir des données d'évaluation.
- Déterminer et appliquer des interventions infirmières particulières pour atteindre les résultats visés au moyen de l'élaboration d'un plan de soins axé sur la malade.

- Donner des soins et administrer des traitements prescrits par le médecin conformes aux politiques et procédures de la Résidence .
- Contribuer à l'évaluation continue de l'état de santé des Soeurs malades en s'efforçant de résoudre les problèmes tout en favorisant leur participation à le faire.
- Coordonner ses activités de façon à dispenser des soins de qualité.
- Fournir assistance, conseil et expertise auprès des aides en soins de santé afin de dispenser des soins et des activités adaptés aux besoins des Soeurs malades
- Surveiller l'hygiène personnelle, la condition de la peau, l'apparence, le repos, l'alimentation, l'élimination et encourager les Soeurs à faire partie du programme d'activités organisées.
- Exécuter les techniques infirmières de base selon les « Normes d'exercices des soins infirmiers » pour les infirmières auxiliaires publiées par l'Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario.
- Veiller à la sécurité et au bien-être des Soeurs.
- Compléter les dossiers des Soeurs malades selon les politiques et procédures établies dans l'unité.
- Assurer l'ordre, la propreté et la sécurité de l'unité.
- Préparer, distribuer et parapher la feuille de distribution des médicaments, sous la supervision de l'infirmière responsable, selon les règles établies.
- Compléter et rédiger des notes aux dossiers des Soeurs malades selon les politiques et procédures établies dans l'unité.
- Remplir les rapports d'incidents et d'accidents ainsi que les autres formulaires requis par les soins aux malades.
- Accueillir les nouvelles Soeurs malades et s'occuper de leur installation et de leur orientation.
- Recevoir et transmettre les rapports lors du changement de quart de service.
- Communiquer avec précision et promptitude, à la coordonnatrice ou à son chef d'unité, les renseignements pertinents concernant les Soeurs malades / âgées.
- Identifier les problèmes urgents et communiquer immédiatement avec l'infirmière responsable. Amorcer les soins d'urgence.
- Faire les traitements autorisés par sa profession selon les procédures et les techniques établies et enseignées sur l'unité.
- Accomplir toutes autres tâches connexes demandées par la coordonnatrice ou la chef de service.

2. Santé et sécurité au travail :

·Porter à l'attention du chef de service ou de sa remplaçante toute situation qui pourrait présenter un risque pour la santé et/ou sécurité.

·Se familiariser avec le plan des mesures d'urgence établi par la Maison mère

Profil des exigences :

·Être membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

·Avoir des compétences reconnues en administration des médicaments.

·Détenir un certificat récent en réanimation cardio respiratoire (R.C.R.).

·Posséder des aptitudes en soins de géronto-gériatrie.

·3 ans d'expérience dans un poste similaire constitue un atout.

· Aptitudes à travailler en équipe, à organiser, à communiquer oralement et par écrit.

· Établir de bonnes relations interpersonnelles à tous les niveaux (Soeurs, employés et la direction).

· Faire preuve de discrétion, de loyauté, d'autonomie, de flexibilité, et démontrer de l'initiative ainsi qu'un sens de responsabilité, dans l'exercice de ses fonctions.

Heures à temps partiel : 22,50 par semaine

Date limite de candidature : 2021-11-27